



*Promotion de l'utilisation sûre et efficace de
l'accès en hauteur dans le monde entier*

FORMATION PEMP POUR LES RESPONSABLES



www.ipaf.org



Travaillez de façon légale et sûre

La formation PEMP pour les responsables s'adresse aux personnes qui planifient, supervisent ou gèrent des travaux en hauteur avec des plateformes élévatrices mobiles de personnes (PEMP).

Elle peut être suivie en ligne ou dans un centre de formation agréé par l'IPAF (cours d'une journée).

*Elle peut être
suivie sous forme
de formation en
ligne en utilisant
votre propre
appareil.*

INFORMATIONS SUR LE COURS

Les entreprises qui utilisent des PEMP doivent savoir quelles sont leurs responsabilités en matière de gestion et de législation et comment garantir l'utilisation la plus efficace des PEMP. Ce cours couvre ce que les responsables doivent savoir pour une utilisation sûre et efficace des PEMP sur le site, y compris la planification du travail, la réalisation d'une évaluation des risques, le choix du bon équipement pour un rapport coût-efficacité optimal et l'atténuation de tous les risques possibles.

Dans la plupart des pays, les employeurs sont tenus de former tous les employés qui planifient, supervisent ou gèrent les travaux en hauteur et l'utilisation des équipements pour ces travaux.

- ➔ Connaissez-vous vos obligations légales ?
- ➔ Avez-vous choisi la machine correcte pour la tâche à exécuter ?
- ➔ Quelles sont les personnes qui manœuvrent les PEMP sur votre site ? Ces personnes ont-elles été formées et familiarisées avec la machine ?
- ➔ Avez-vous considéré les risques potentiels et pris les mesures préventives qui s'imposent ?

Cette formation vous aidera à trouver les réponses à ces questions et à gérer efficacement et en toute sécurité l'utilisation des PEMP sur site.





À QUI CE COURS S'ADRESSE-T-IL ?

Les employeurs, directeurs de projet, contremaîtres et personnes chargées de l'encadrement travaillant dans divers secteurs de l'industrie tels que la construction, la gestion d'installations, le commerce de détail, les aéroports et l'arboriculture. Toutes les personnes exerçant une responsabilité dans la planification et la supervision de l'utilisation des PEMP sur leur site de travail.

QUALIFICATION

Ce cours concerne la planification, la surveillance et la gestion de l'utilisation des PEMP et non la façon d'utiliser l'équipement. À l'issue du cours, les candidats doivent passer un examen écrit. Après avoir réussi l'examen théorique, les candidats recevront un certificat IPAF. Les personnes détenant déjà une Licence de formation sur PEMP valide pour l'utilisation de l'équipement peuvent acquérir la catégorie PLATES-FORMES ÉLEVATRICES MOBILES DE PERSONNES (PEMP) POUR RESPONSABLES (MM) sur leur carte PAL.

FORMATION EN LIGNE

La version en ligne de la formation « PEMP pour Responsables » de l'IPAF permet aux candidats de suivre les cours sous forme de modules pratiques et de passer l'examen en ligne où et quand ils le souhaitent, sur tout ordinateur ou tablette compatible.

La formation en ligne et la séance d'évaluation font appel à un système sophistiqué de reconnaissance faciale afin de vérifier l'identité du candidat et d'éviter toute tentative d'obtention frauduleuse de la qualification.



Pour vous inscrire à ce cours, contactez votre centre de formation agréé par l'IPAF le plus proche.

Utilisez notre outil de localisation de centres de formation disponible sous : www.ipaf.org/fr/formation





« De nombreux accidents sont dus à une mauvaise planification et des problèmes de gestion plutôt qu'à une erreur de l'opérateur. »

Justine Lee, Inspectrice HSE, équipe de sécurité du secteur de la construction (Royaume-Uni)

« Les responsables doivent planifier le travail, choisir l'équipement approprié et surveiller les tâches. Il leur faut impliquer les employés dans l'adoption des bons procédés et des pratiques sûres. »

Joy Jones, Inspectrice principale HSE (Royaume-Uni)

« Les candidats qui réussissent partent en sachant comment planifier et gérer l'ensemble de l'exploitation des PEMP. Qu'il s'agisse de choisir la PEMP idéale, de réunir la bonne équipe, de fournir la protection adéquate et de faire preuve d'une planification efficace en cas d'urgence. »

Paul Roddis, Directeur de la formation, IPAF

Réservez votre place

➔ Pour vous inscrire à ce cours, contactez votre centre de formation agréé par l'IPAF le plus proche

➔ Utilisez notre outil de localisation des centres de formation disponible sous : www.ipaf.org/fr/formation



www.ipaf.org/fr/formation

MA-552-0622-1-fr